



Cofinancé par  
l'Union européenne

Les activités du chantier d'insertion d'APIE propose des CDD d'insertion de 24 mois max. Les participants à l'opération sont orientés par le PLIE de Saint-Nazaire. L'Union européenne finance l'encadrement technique et l'accompagnement socioprofessionnel des salariés en CDDI. L'objectif est de favoriser l'accès à un emploi durable ou à une formation professionnalisante, en offrant une expérience de travail dans des secteurs comme les espaces verts, le bâtiment, la menuiserie et la propreté.

À ce titre, APIE bénéficie d'une subvention du Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du programme opérationnel FSE+ 2021-2027. Pour 2026, cette subvention s'élève à 70.000€ pour un total de dépenses de 183 385,50€.